



**Cet élu estime clairement que le ministère de la défense(gouvernement) a fait montre d'une grande provocation et déplore vivement les conditions qui entourent le décès de ce journaliste d'expression anglaise.**

La mort de ce "**guerrier de la plume**" continue de faire du grabuge. Actuellement c'est autour des élus représentés à l'assemblée nationale d'en faire écho. Adamou Koupit, élu UDC à la chambre basse (assemblée nationale) a fait part de ses préoccupations lors de l'ouverture de la session parlementaire du 10 juin dernier.

Il pense à juste titre, concernant les circonstances de la mort de samuel Wazizi que« **les circonstances du décès de ce compatriote nous semblent vraiment contradictoires par rapport à l'Etat de droit qu'on est en train de se battre pour bâtir. Il n'y a aucune disposition de loi ni dans le code pénal, ni dans la loi anti terrorisme qui permette qu'un citoyen soit interpellé sans mandat, gardé, et qu'il arrive à mourir en détention. Pour nous, c'est un recul par rapport à l'Etat de droit qu'on s'efforce à bâtir au Cameroun**».